



---

**Conseil général**  
Échange

A1112-CG-012

## **Critique de la gouvernance des États**

Les 19, 20 et 21 octobre 2011

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec  
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3  
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888  
Téléphone : (418) 649-8888

Télocopie : (514) 356-9999  
Télocopie : (418) 649-8800

## Introduction

L'actualité politique est secouée de toutes parts. La crise économique et financière ébranle les gouvernements et accentue les inégalités sociales, entraînant des mobilisations populaires sans précédent depuis les 30 dernières années.

Au Canada, le gouvernement dirigé par le premier ministre Harper s'empresse de reconfigurer le visage politique du Canada et, fort de sa majorité, il s'attaque de front au mouvement syndical.

Au Québec, ce sont les dérives gouvernementales en matière d'éthique qui occupent le devant de la scène politique. Le gouvernement Charest cherche une porte de sortie pour éviter une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction revendiquée par la majorité de la population. Pendant ce temps, la Coalition pour l'avenir du Québec s'organise.

La démission des élites politiques devant les forces du marché soulève toutefois la colère des peuples, le refus de la soumission et du fatalisme. Les mouvements de résistance exigent des réformes majeures et urgentes pour la justice sociale et la fin des politiques économiques qui accroissent les inégalités et privent des millions de personnes du droit à la dignité.

## Le nouveau visage politique du Canada

Le Canada vit présentement un virage important qui se manifeste par un alignement de plus en plus poussé sur les politiques des États-Unis et la fin du consensus libéral entendu comme :

un fort parti pris pour l'intervention de l'État fédéral dans le secteur social, la relégation des questions morales à la sphère privée et une politique étrangère axée sur le multilatéralisme et les opérations de maintien de la paix<sup>1</sup>.

Cette polarisation idéologique se déploie aussi par cette nouvelle stratégie du gouvernement conservateur qui vise à refondre les bases symboliques du Canada et à restaurer les symboles de la monarchie britannique, notamment au Parlement ou dans les délégations canadiennes à l'étranger (ambassades). Selon Denis Saint-Martin, professeur agrégé au Département de science politique de l'Université de Montréal :

Le nouvel enthousiasme pour les institutions de la monarchie britannique signale un retour à des valeurs d'austérité plus traditionnelle. C'est un retour à une époque idéalisée, celle d'avant les années 1960, lorsque les

---

<sup>1</sup> BÉDARD, Éric (2011). « La fin du consensus libéral ? », *Options politiques/PolicyOptions* (juin-juillet), p. 125.

conservateurs de Diefenbaker étaient au pouvoir et où le drapeau du Royaume-Uni était encore celui du Canada. [...]

Ce passé dont on voudrait aujourd'hui se rapprocher part d'une critique des mouvements pour l'égalité des années 1960. Ceux-ci sont perçus comme ayant conduit au déclin de la déférence dans les autorités et à l'érosion des valeurs religieuses et morales, de la famille et du tissu social. Fondée sur l'hérédité, la monarchie rappelle plutôt l'importance de la hiérarchie sociale et de sa fonction pour l'ordre et la stabilité de la société. [...]

L'armée, les forces policières et les gardiens de prison sont les autres figures d'autorité traditionnelles que le gouvernement Harper veut renforcer dans la société et de qui il s'entoure pour promouvoir ses politiques d'ordre et de justice<sup>2</sup>.

Ce parti pris pour l'éthique, la probité et la justice est toutefois malmené. Le gouvernement fédéral dirigé par Stephen Harper nous renvoie de plus en plus l'image d'un gouvernement qui s'appuie sur un clientélisme éhonté et reprend à son compte les pires manœuvres de favoritisme dans l'octroi des subventions (pensons aux détournements de fonds gouvernementaux dans le cadre du G8 par le président du Conseil du Trésor, le ministre Tony Clement). Ces dérives risquent de se reproduire lorsqu'on pense à la décision d'abolir, d'ici quatre ans, l'équipe de vérification interne du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux qui offre des services aux autres ministères fédéraux, et ce, afin de répondre aux demandes de compressions budgétaires. Dorénavant, ce sont des firmes privées qui vérifieront les pratiques du ministère qui doit gérer un budget de 2,6 milliards de dollars pour couvrir les contrats accordés par le gouvernement.

L'autre élément inquiétant de la gestion gouvernementale fédérale est le mépris à l'égard de la fonction publique fédérale. En effet, le gouvernement a choisi de faire appel à la firme Deloitte pour le conseiller sur les compressions à effectuer dans la fonction publique en vue de réaliser l'équilibre budgétaire. Invité à préciser les raisons du recours à la sous-traitance, le ministre a répondu :

Nous ne partageons pas l'avis [des libéraux] que les gouvernements sont des fonts baptismaux dépositaires de toute la sagesse et la connaissance et que les gouvernements devraient s'examiner eux-mêmes et en arriver à leurs propres conclusions sans obtenir l'avis du secteur privé<sup>3</sup>.

En d'autres mots, les fonctionnaires fédéraux du Conseil du Trésor ne sont pas qualifiés pour déterminer où exercer les compressions budgétaires.

---

<sup>2</sup> SAINT-MARTIN, Denis (2011). « Monarchie britannique et gouvernement Harper - La refonte des bases symboliques du Canada », *Le Devoir* (5 octobre), p. A-9.

<sup>3</sup> BUZZETTI, Hélène (2011). « Ottawa a besoin du privé pour sabrer ses dépenses - Le ministre Flaherty défend le contrat de 20 millions octroyé à la firme Deloitte », *Le Devoir* (22 septembre), p. A-3.

Ce gouvernement démontre aussi une méfiance systématique à l'égard des contre-pouvoirs (législatif, judiciaire et médiatique) et de la bureaucratie fédérale. On ne peut sous-estimer la politisation des rapports entre le gouvernement et les dirigeants d'organismes publics qui sont indépendants du pouvoir politique. Pour Christian Rouillard, professeur titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, cette politisation illustre de manière éloquente la dérive autoritaire de ce gouvernement. Au cours de ce mandat-ci, il aura l'occasion de procéder à de multiples nominations ce qui doit nous inquiéter lorsqu'on songe que le premier ministre a un parti pris négatif à l'égard des juges qu'il voudrait voir plus soumis au politique, remettant ainsi en cause leur indépendance. Parmi ces nominations, il devra remplacer cinq juges à la Cour suprême du Canada. Compte tenu des pressions pour un durcissement des politiques canadiennes, notamment en ce qui concerne le libre choix à l'avortement, nous pouvons anticiper des reculs démocratiques.

Finalement, on ne peut sous-estimer l'effet qu'aura la décision gouvernementale de cesser le financement public que reçoit chaque parti pour chaque vote récolté lors d'une élection fédérale. Cette décision est remise en question par le Directeur général des élections pour qui :

il faut toujours se méfier dans n'importe quel système réglementaire, d'imposer des règles tellement restrictives que les gens vont être incités à éviter le régime<sup>4</sup>.

Ce qui est recherché par cette décision, c'est l'affaiblissement des partis politiques de l'opposition qui sont en reconstruction. En dernière instance, la stratégie de Stephen Harper cherche à contribuer à ce que le pouvoir exécutif devienne seul maître du jeu et à neutraliser les partis d'opposition. Sans mécanismes efficaces de contre-pouvoir et forts d'une nouvelle majorité au Parlement, les conservateurs de Harper ne s'arrêteront pas là. Et le pire est à craindre comme en témoignent les multiples projets qui auront pour effet des violations majeures des droits politiques, économiques et sociaux.

### **Les violations majeures aux droits politiques, économiques et sociaux**

Le Canada a ratifié deux pactes importants en matière des droits de la personne. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par le Canada en 1976, porte, notamment, sur le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à la liberté d'expression, à la réunion pacifique et aux droits judiciaires. Il a aussi adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en 1976 qui porte sur plusieurs aspects dont le droit au travail, à des conditions justes et raisonnables, à la syndicalisation, à la santé, à l'éducation. Il semble que le présent

---

<sup>4</sup> VASTEL, Marie (2011). « La fin des subventions aux partis politiques inquiète le DGE », *Le Devoir* (5 octobre), [www.ledevoir.com/politique/canada/332938/la-fin-des-subventions-aux-partis-politiques-inquiete-le-dge](http://www.ledevoir.com/politique/canada/332938/la-fin-des-subventions-aux-partis-politiques-inquiete-le-dge) (Consulté le 7 octobre 2011).

gouvernement conservateur n'accorde pas toute son importance au respect de la signature du Canada comme nous le révèle l'information concernant les prisonniers livrés aux autorités afghanes par l'armée canadienne. On peut aussi constater ces violations aux chartes par l'étude de son action parlementaire :

- Malgré la baisse du taux de criminalité au Canada, le gouvernement reste fidèle à sa promesse et a déposé le projet de loi omnibus C-10, intitulé *Projet de loi sur la sécurité des rues et des collectivités*, qui reprend les neuf projets de loi sur la criminalité restés en plan lors de la dernière session parlementaire ;
- La mise en place d'un périmètre de sécurité constitue une attaque aux droits civils. Au nom du commerce, le Canada fait d'importantes concessions politiques concernant la divulgation de renseignements sur des personnes soupçonnées d'être une menace à la sécurité des États-Unis ;
- Normalisation de deux clauses de la Loi antiterrorisme qui permettent les audiences d'investigations (forcer une personne à comparaître devant un juge afin de divulguer des renseignements sur autrui) et les arrestations préventives (emprisonner une personne pendant trois jours, sans mandat, si un policier a des motifs raisonnables de soupçonner la tenue d'un acte terroriste).

De plus, le gouvernement conservateur mène actuellement une véritable offensive contre le mouvement syndical qui représente les travailleuses et les travailleurs d'entreprises assujetties au Code canadien du travail en niant systématiquement leur droit de grève et en limitant leur pouvoir de négociation. Voici quelques exemples de cette offensive :

- Le projet de loi privé C-317, défendu par le député ultraconservateur Russ Hiebert, vise à obliger les syndicats à rendre publics leurs états financiers. L'objectif à peine voilé est d'enrayer l'action politique des organisations syndicales, surtout que ces dernières n'appuient pas les politiques conservatrices<sup>5</sup> ;
- L'imposition par la ministre du Travail, Lisa Raitt, d'une loi spéciale a ordonné le 26 juin dernier le retour au travail chez Postes Canada, et ce, au nom de la fragilité de la reprise économique. Par sa loi, elle a défini la nouvelle échelle salariale qui est inférieure à l'offre patronale initiale et imposé l'arbitrage. Par rapport à cette atteinte au droit de négociation, le syndicat contestera la loi devant les tribunaux ;
- La menace de loi spéciale plane contre le syndicat représentant les agents de bord d'Air Canada, une entreprise privée, qui ont un mandat de grève. Le recours au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) afin qu'il se

---

<sup>5</sup> Le Conseil du patronat du Québec appuie le projet de loi fédéral sur la transparence syndicale et invite le gouvernement du Québec à agir aussi en ce sens (17 octobre 2011).

penche sur le conflit aurait pour conséquence de suspendre le recours à la grève pour un temps déterminé ;

- La volonté de la ministre du Travail de modifier le Code canadien du travail restreindra encore plus le droit de grève au Canada dans les entreprises sous juridiction du Code.

De plus, des menaces pèsent sur le droit à l'avortement, car des députées d'arrière banc déposeront à nouveau des projets de loi.

### **Les contentieux entre Ottawa et Québec**

Les conflits non résolus entre le gouvernement fédéral et Québec sont nombreux. La signature d'une entente sur l'harmonisation des taxes fédérale et provinciale n'a pas mis fin à cette saga. Oui, le Québec recevra les 2,2 milliards de dollars en deux versements (2013 et 2014), mais il sera privé, à compter de 2020, de près de 1 milliard de dollars par année, et ce, afin de s'harmoniser aux politiques de l'Ontario. Cette situation est tributaire du fait que les grandes entreprises qui n'avaient pas droit au crédit de la TVQ sur certains intrants (achat de véhicules légers, d'essence, de coûts d'énergie, de frais de communication, de repas et de divertissement) pourront progressivement le réclamer à partir de 2017. Quant à la construction d'un nouveau pont pour remplacer le pont Champlain, on ne peut qu'observer les divergences qui se dessinent, notamment sur le recours aux PPP, sur l'introduction de péage et sur l'échéancier.

D'autres décisions risquent de soulever à nouveau l'ire de la population québécoise, notamment en ce qui concerne les compressions majeures à l'égard du financement de la culture, du projet de loi sur les droits d'auteur, de la réforme du Sénat, de la réforme de la carte électorale qui remettrait en cause le poids du Québec, du financement du projet terre-neuvien du Bas Churchill et de la mise en place d'une commission des valeurs mobilières.

Sur le plan de la justice, trois dossiers seront à l'ordre du jour. Premièrement, on retrouve l'abolition du Registre des armes à feu à laquelle s'oppose farouchement le Québec. Deuxièmement, l'effet des nouvelles lois sur la criminalité contrecarre l'action du Québec en matière de justice préventive, particulièrement en ce qui concerne les jeunes contrevenants. Troisièmement, nous devons ajouter l'effet financier des projets de loi sur la justice qui viendront gonfler les coûts des services pénitenciers que devra assumer le Québec, et ce, à cause de l'augmentation de prisonniers générée par l'imposition de peines minimales. Par rapport aux inquiétudes du Québec, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, réplique que les provinces n'auront qu'à couper dans l'aide sociale, l'éducation postsecondaire ou les services sociaux pour financer leurs prisons, bref qu'à utiliser les sommes versées dans le cadre du Transfert social canadien.

Malgré ces contentieux bien réels, on peut estimer que le premier ministre du Québec, Jean Charest, fera tout en son pouvoir pour ne pas créer de crise avec

Ottawa afin de ne pas favoriser la reconstruction des souverainistes à Ottawa ou, encore, donner des munitions au Parti québécois (PQ). À titre d'exemple, en ce qui concerne le durcissement du Code criminel, le Québec pourrait chercher à obtenir une entente avec le fédéral lui permettant d'appliquer le principe du fédéralisme asymétrique afin de ne pas appliquer certaines clauses des projets de loi et poursuivre selon ses principes de prévention et de rééducation.

Est-ce que le Québec pourra compter sur les députées et députés du Nouveau parti démocratique (NPD) pour défendre bec et ongles ses demandes ? On peut déjà en douter lorsqu'on examine le projet de loi soumis par les néodémocrates visant à faire appliquer la loi 101 aux entreprises sous juridiction fédérale. Cela permettrait aux employées et employés d'exercer leurs activités en français et de recevoir en français les communications d'une entreprise qui œuvre au Québec. Le projet de loi interdirait le congédiement d'un employé qui exigerait que cette loi soit appliquée. Le problème, c'est qu'un article du projet de loi prévoit que : « le gouverneur en conseil peut, par règlement, exempter une entreprise fédérale de l'application de tout ou partie ». On peut déjà s'attendre à ce que des entreprises déploient un lobby intense pour échapper à cette règle de la francisation des entreprises.

Quant à sa capacité réelle de modifier l'ordre du jour politique du gouvernement conservateur, l'opposition pourra hurler et crier, elle n'aura aucun pouvoir véritable. Selon Manon Cornellier :

Au NPD, on croit quand même pouvoir influencer le cours des choses. La logique de bien des députés est qu'un NPD plus présent aux Communes peut influencer l'opinion publique, qui peut à son tour peser sur le gouvernement, surtout si ce dernier souhaite être réélu<sup>6</sup>.

« L'opposition est à la fois essentielle pour donner l'impression d'une véritable démocratie, mais dans les faits, elle ne sert qu'à alerter l'opinion publique quand le pouvoir exulte et ne connaît plus ses limites<sup>7</sup>. »

En conséquence, l'opposition à ce gouvernement devra être le fait de la société civile. Déjà, le Front commun pour l'emploi au Canada, réunissant 18 syndicats de la fonction publique à travers le Canada, s'organise afin de défendre les services publics fédéraux. Ils ont lancé une déclaration de partenariat avec les Canadiennes et les Canadiens, et ils s'engagent à continuer de placer l'intérêt public au premier rang dans le cadre de leur lutte pour consolider l'avenir de notre pays. Ils lanceront une pétition à l'échelle pancanadienne demandant au président du Conseil du Trésor, dans un contexte de fragilité économique, de donner la priorité à des services publics essentiels et à un filet de sécurité sociale qui soit viable à long terme, plutôt qu'à des préoccupations à court terme visant à réduire le déficit<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> CORNELLIER, Manon (2011). « Un contrat difficile », *Le Devoir* (25 mai), p. A-3.

<sup>7</sup> PAYETTE, Lise (2011). « Le NPD va implorer », *Le Devoir* (27 mai), p. A-9.

<sup>8</sup> ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA (2011). *Les syndicats des employés de la fonction publique fédérale veulent faire front commun avec la population canadienne*,

## **Le ROC<sup>9</sup> est-il aussi conservateur que le souhaite le gouvernement Harper ?**

Cinq provinces canadiennes et deux territoires ont été conviés aux urnes au cours de l'automne. Est-ce que cela a été l'occasion de renforcer la présence conservatrice dans le reste du Canada ou plutôt d'observer un recentrage des citoyennes et des citoyens ? Si la tendance se maintient, le Canada résiste à la poussée conservatrice et s'inscrit plutôt dans le statu quo en invoquant la stabilité au cours de cette période de turbulence économique. Un coup d'œil à la carte électorale<sup>10</sup> nous permet de constater que :

- L'Île-du-Prince-Édouard demeure très majoritairement libérale avec 22 sièges sur 27 et ne prévoit pas de changement à ses politiques ;
- Le Manitoba a réélu un gouvernement néodémocrate avec 37 sièges sur 57 et les votes conservateurs à 44 % ne se sont pas traduits en gains de députés ;
- À Terre-Neuve-et-Labrador, les conservateurs dirigés par Kathy Dunderdale, qui appartient à la fraction progressiste de ce parti, ont réussi à conserver le pouvoir en obtenant 37 sièges et 56 % des votes, sauf qu'ils ont perdu des sièges au profit de l'opposition qui récolte 6 sièges pour les libéraux avec 19 % des votes et 5 sièges pour les néodémocrates avec 24 % des votes. C'est une petite victoire pour l'opposition ;
- L'Ontario restera avec un gouvernement libéral, mais il est minoritaire avec 53 députés, les conservateurs ont fait des gains avec 37 députés et les néodémocrates aussi avec 17 députés. Ces derniers pourraient appuyer le gouvernement libéral à l'occasion ;
- Au Yukon, c'est le Parti du Yukon qui obtient un troisième mandat majoritaire consécutif avec 11 sièges sur 19, les néodémocrates ont, pour leur part, porté le nombre de députés à 6 et deviennent l'opposition officielle.

À cela, il faut ajouter que l'élection de Alison Redford à la direction du Parti progressiste-conservateur de l'Alberta lui permet ainsi de devenir première ministre de l'Alberta. Cette avocate spécialisée dans les droits de la personne appartient à la fraction progressiste du Parti. Elle souhaite améliorer le soutien aux arts et à la culture et, surtout, relever le défi « du développement durable de nos hydrocarbures du point de vue environnemental et social<sup>11</sup> ».

---

(19 septembre), [www.psac-afpc.org/news/2011/releases/20110919-f.shtml](http://www.psac-afpc.org/news/2011/releases/20110919-f.shtml) (Consulté le 7 octobre 2011).

<sup>9</sup> ROC signifie *Rest of Canada*.

<sup>10</sup> Voir l'Annexe 1.

<sup>11</sup> Propos cités par PRATTE, André (2011). « Le déclin des rednecks », *Cyberpresse* (4 octobre), [www.cyberpresse.ca/place-publique/editorialistes/andre-pratte/201110/03/01-4453846-le-declin-des-rednecks.php](http://www.cyberpresse.ca/place-publique/editorialistes/andre-pratte/201110/03/01-4453846-le-declin-des-rednecks.php) (Consulté le 7 octobre 2011).



## L'avenir du gouvernement libéral au Québec

### Les dérives gouvernementales

Lors de la publication du Plan de modernisation de l'État québécois, mieux connu sous le vocable « réingénierie », nous avons avancé l'hypothèse que ce plan gouvernemental aurait pour effet d'entraver la capacité pour le gouvernement d'assurer ses mandats. Nous avons aussi prédit que le recours aux PPP et à la sous-traitance aurait pour effet de priver le Québec d'une expertise essentielle pour la conduite des affaires de l'État et faisait planer sur le Québec le risque de collusion entre les firmes d'ingénierie-conseil sur les grands chantiers et dans l'attribution des contrats.

Par rapport à la stratégie du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et à l'acharnement du gouvernement Charest à vouloir atteindre l'équilibre budgétaire à tout prix d'ici 2013, nous avons signalé que ces réductions de personnel auraient un effet réel sur la capacité pour le gouvernement de conserver son expertise dans plusieurs domaines et, surtout, son indépendance ; clé d'une fonction publique au service de l'État et non d'intérêts économiques de firmes de génie-conseil.

La conjoncture nous donne malheureusement raison. Comme le signale l'éthicien Yves Boisvert à propos du rapport Duchesneau :

La question de fond qui ressort de ce rapport c'est la perte d'expertise. On lit qu'il y a une absence d'estimateurs au ministère et on apprend, un peu plus loin, qu'il y a surestimation des coûts. C'est un exemple, mais c'est aussi le cœur du problème, c'est-à-dire un système administratif complètement laxiste<sup>12</sup>.

Depuis des mois, le premier ministre Charest utilise tous les subterfuges et déploie tous les raisonnements, incluant la rhétorique policière, pour refuser la mise en place d'une enquête publique sur la construction. Comme le signale Marc Chevrier, professeur de science politique à l'UQAM :

Le spectacle de désolation et de maladresse donné par le gouvernement Charest, accumulant gestion désastreuse, cafouillages, navigation à l'estime dans une atmosphère de soupçon généralisé de corruption mafieuse digne des années Gouin et Taschereau (1905-1936), cette période oubliée de l'histoire du Québec où deux longs règnes libéraux avaient soumis l'État provincial au pouvoir des « trusts » privés et de l'argent<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Propos cités par LÉVESQUE, Kathleen (2011). « Le terreau fertile d'un État amoindri, le rapport Duchesneau mesure l'impact de la perte d'expertise », *Le Devoir* (24 et 25 septembre), p. B-1.

<sup>13</sup> CHEVRIER, Marc (2011). « La fin du souverainisme... mais peut-être pas de l'indépendance », *L'encyclopédie de l'Agora* (6 juillet), [http://agora.qc.ca/Documents/Souverainisme--La\\_fin\\_du\\_souverainisme\\_mais\\_peut-etre\\_pas\\_de\\_lindependance\\_par\\_Marc\\_Chevrier](http://agora.qc.ca/Documents/Souverainisme--La_fin_du_souverainisme_mais_peut-etre_pas_de_lindependance_par_Marc_Chevrier) (Consulté le 20 septembre 2011).

Depuis quelque temps, le premier ministre fait mine de céder aux pressions qui fusent de toutes parts. Il étudie toutes les options. Il pourrait encore se retrancher derrière un renforcement du mandat et des pouvoirs de l'Unité permanente anti-corruption. L'annonce de ses intentions est prévue lors du congrès du Parti libéral du Québec (PLQ). Il pourrait y avoir une enquête sur l'industrie de la construction, mais le flou artistique persiste sur la nature de la commission, son mandat, la direction de celle-ci et son échéancier. De la même manière, nous ne connaissons pas les intentions gouvernementales quant au rôle que pourrait jouer l'Assemblée nationale dans la nomination des futurs commissaires s'il y a une commission.

Toutefois, il faut insister sur le fait qu'au-delà de cette nécessaire enquête, il faut procéder de toute urgence à la révision complète des façons de faire dans l'ensemble des ministères, particulièrement au ministère des Transports. Il faut redonner aux ministères l'expertise nécessaire afin que les fonctionnaires redeviennent ces « gardiens avertis du "trésor" public<sup>14</sup> ». Il faut mettre fin à la complaisance avec les firmes externes et annuler ce comité de concertation avec les firmes de génie-conseil qui sont partie prenante des décisions quant à l'octroi des contrats. Cela est d'autant plus primordial que selon le rapport Duchesneau, le crime organisé est déjà impliqué :

S'il devait y avoir intensification du trafic d'influence dans la sphère politique, on ne parlerait plus simplement d'activités criminelles marginales, ni même parallèles. On pourrait soupçonner une infiltration, voire une prise de contrôle de certaines fonctions de l'État ou des municipalités, comme celle de l'octroi de contrats publics.

Cependant, aucune commission d'enquête ne pourra régler le problème de l'éthique publique et des attentes de la population à l'égard des institutions publiques et de ses agents.

### **L'appui aux partis politiques québécois**

Depuis le mois de juin 2011, le soutien à la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) oscille entre 31 % et 33 %. François Legault domine partout :

- Comme meilleur premier ministre, il obtient 38 %, Jean Charest est à 28 % et Pauline Marois est à 15 % ;
- Chez les francophones, il obtient 37 %, alors que le PLQ et le PQ sont à 20 % ;
- En région, il obtient 40 %, soit deux fois plus que ses adversaires ;

---

<sup>14</sup> Expression empruntée dans BEAUDRY, François (2011). « Les ratés du néolibéralisme - Le nirvana des firmes de génie-conseil est de se voir confier la gestion complète de travaux publics sans "bureaucrates" », *La Presse* (20 septembre), p. A-21.

- À Québec et à Montréal, il obtient une faible avance de 1 ou 2 % devant le PLQ.

Le PQ se classe chaque fois troisième dans ces catégories. Depuis avril 2011, le parti de Pauline Marois a perdu une quinzaine de points dans les sondages, cela étant en grande partie lié à la crise qui sévit au sein de ce parti. Quant à Jean Charest, il pourrait obtenir un autre mandat si la CAQ de François Legault ne se transforme pas en parti politique.

Plusieurs diront que François Legault aborde des enjeux qui touchent de près les citoyennes et les citoyens, et qu'il apporte un vent de changement. Sauf qu'il faut plus que quatre fascicules pour prétendre à un projet de société. Par contre, selon le politologue Jean-Herman Guay :

La situation difficile des finances publiques change aussi l'ordre du jour des politiques futures : l'ajout de nouveaux programmes sociaux-démocrates sera, en un mot, plutôt rare. Dette, vieillissement de la population, fardeau fiscal, tous les éléments convergent vers un changement de ton. Création de richesse, valorisation de la classe moyenne, incitatifs économiques sont des éléments discursifs qui doivent dorénavant, avec emphase, juxter ceux de l'équité et de la justice sociale<sup>15</sup>.

En conséquence, le défi pour le mouvement syndical et pour une organisation comme la CSQ sera de démontrer les conséquences de plusieurs des politiques mises de l'avant et qui tendent vers un désinvestissement de l'État. S'il est un enjeu dont nous pouvons être certains, c'est que la droite québécoise s'organise.

### **La droite s'organise**

Sommes-nous à la veille d'un raz-de-marée de la droite au Québec ? Déjà, en mai dernier, nous écrivions ceci dans l'analyse de la conjoncture :

La volonté de François Legault de se présenter lui aussi comme une alternative politique quant à un Québec qui souhaite du changement. Comme il le déclare lui-même : « les gens veulent du changement, mais il n'est pas certain qu'on sache quels changements, et c'est là-dessus qu'on veut travailler ». [...]

S'il exclut pour l'instant toute fusion avec l'ADQ, il ne rejette toutefois pas l'idée de former un nouveau parti politique. Si cela était, ce dernier ne pourrait voir le jour qu'à la fin de l'automne, au sortir de la tournée du Québec qu'entend mener François Legault. S'il n'y a pas de fusion politique, il y aura engorgement du côté de la droite avec deux députés indépendants, quatre députés de l'ADQ et un possible nouveau parti de centre droit. À cela, il faudra

---

<sup>15</sup> GUAY, Jean-Herman (2007). « Pauline Marois et le PQ nouveau ? », *Options politiques/Policy Options* (juin), p. 37.

ajouter le Réseau Liberté-Québec qui, lui aussi, entend faire bouger l'échiquier politique québécois.

Pour le mouvement syndical, cette poussée de la droite politique, économique et fiscale (pensons aux budgets Charest-Bachand), est loin d'être une bonne nouvelle. Qu'en est-il du bien commun dans les orientations des tenants de cette droite ? De leur vision du bien commun se dégage leur compréhension des services publics comme « des services marchands presque comme les autres, ayant simplement la particularité de mettre en jeu un peu plus d'intérêts collectifs ; dans cette optique, face au privé, il appartient à l'État de prouver qu'il peut faire mieux<sup>16</sup> ».

Plus encore, ce qui importe aux tenants de la droite ce n'est pas la capacité qu'ont les biens sociaux, notamment les services publics, de contribuer à la solidarité sociale, mais la capacité des personnes à payer les services reçus. Disant vouloir protéger les services publics, ils défendront la nécessité des tickets modérateurs, des frais supplémentaires. Dans la même perspective, certains remettront en question l'aménagement politique des relations du travail comme le bien-fondé des lois antibriseurs de grève ou, encore, certains articles du Code du travail sur le prétexte que cela nuit à la compétitivité des entreprises et, conséquemment, au bien commun économique du Québec.

Le gouvernement libéral actuel brade le patrimoine collectif de nos ressources naturelles (minier et gazier) au plus offrant (Loi sur les mines, gaz de schiste, Plan Nord). Quant au Québec inc. de Legault, il ne s'inscrit pas dans la perspective de la distribution de la richesse et de l'équité fiscale, mais dans la perspective de la reprise en main des affaires par une élite économique québécoise.

La résistance par rapport à cette poussée de la droite est fragile du côté des autres partis politiques, particulièrement au PQ qui se retrouve dans la confusion la plus totale. Pour sa part, Québec solidaire (QS) jouit de l'estime d'une partie de la population, estime qui ne réussit pas à se matérialiser en votes substantiels.

Pourtant :

Ce qu'il faut défendre c'est le projet de faire de la société un monde humain traversé d'une intention : celle d'un partage solidaire des ressources. Combattre les forces de l'individualisme et de la fragmentation politique de la société, c'est le faire au nom de la solidarité, celle qui nous associe au sort de ceux qui sont justement victimes de la marchandisation et de l'individualisme. Ce qu'il s'agit de défendre pour la société, c'est le droit pour elle de se donner un projet qui ne soit pas celui du marché ou l'individualisme. C'est dans le cadre d'un tel projet que la poursuite du bien commun trouve son sens<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> L'ADQ dit exactement cela lorsqu'elle exige que non seulement les services de santé doivent être plus privés, mais aussi qu'ils soient l'efficience du secteur privé.

<sup>17</sup> BEAUCHEMIN, Jacques (2004). « Le bien commun : une intention éthique entre la loi du marché et l'individualisme », *Éthique publique*, vol. 6, n° 1.

## **À surveiller lors du congrès du PLQ**

Lors du prochain congrès du PLQ qui se tiendra le 22 octobre 2011 sous le thème *Canaliser les énergies du Québec*, 76 résolutions seront à l'étude.

Premier constat : le document est muet sur l'évolution des services de santé et des services sociaux si ce n'est pour aborder quelques mesures de soutien aux familles aux prises avec des enfants hyperactifs.

Deuxième constat : le programme du PLQ ressasse les vieilles formules concernant l'éducation et rejoint sur plusieurs points les orientations de la CAQ.

Parmi celles-ci, soulignons :

- Évaluer les performances des étudiantes et étudiants et des écoles pour viser la réussite et l'excellence ;
- Imposer une épreuve ministérielle unique en français et en mathématique à tous les élèves du primaire et du secondaire ;
- Récompenser les écoles les plus performantes dans l'octroi des budgets ;
- Accorder plus d'autonomie aux directions d'écoles ;
- Réduire les responsabilités des commissions scolaires.

Troisième constat : les services de garde sont dans la mire de ce parti alors qu'il demande d'augmenter à 10 \$ la contribution parentale dans les services de garde et, par la suite, d'indexer cette contribution pour l'établir à 20 % des coûts réels.

Quatrième constat : en ce qui concerne le développement durable et les énergies renouvelables, le document présente un portrait idyllique de l'action gouvernementale. On peut se demander comment le gouvernement pourra répondre aux orientations qui demandent de rompre avec notre dépendance aux produits pétroliers et de convertir nos équipements publics à d'autres formes d'énergie.

## **Les conséquences du libéralisme économique**

### **La déception à l'égard d'un président**

L'élection du président Obama avait créé une vague d'espoir au sein de la société étatsunienne qui croyait enfin qu'il serait possible de développer des programmes qui permettraient de résorber la crise et de redonner un sens à la justice sociale dans ce pays. Aujourd'hui, force est de constater que ce président qui représentait l'espoir n'en finit plus de décevoir par ses décisions politiques.

On ne peut sous-estimer le poids des attaques constantes du Tea Party et de tous ces militants conservateurs alimentés par des organismes comme Americans for Prosperity, fondé et financé par les frères Koch<sup>18</sup>, ainsi que par de puissants lobbies qui distillent leur venin contre la réforme de la santé, toute mesure pour protéger l'environnement ou, encore, qui s'opposent à une hausse des impôts pour les riches pour financer les services publics et les programmes sociaux.

Ce blocage de l'action politique s'observe par l'attitude de la majorité républicaine à la Chambre des représentants qui utilise systématiquement le *filibuster* (obstruction parlementaire) permettant de bloquer une loi qui ne correspond pas à leur dogme. Cette majorité s'oppose aussi à toute tentative de réformer la fiscalité qui permettrait une meilleure justice sociale et « ferait payer les très riches », et qui, par pur dogmatisme, refuse toute proposition présidentielle qui pourrait avancer vers l'objectif du retour à la croissance et à l'emploi.

Ce blocage politique résulte aussi de la dégradation par l'agence de notation Standard & Poor's de la note des États-Unis qui a un effet sur la capacité de la relance économique et la résorption du chômage.

Cependant, l'attitude de l'opposition républicaine n'explique pas tout. Force est de constater qu'en voulant jouer de compromis, Obama n'a pas réussi à imposer son leadership et à trancher dans des débats majeurs, refusant même à certaines occasions d'imposer son veto. Ce faisant, il n'aura réussi qu'à favoriser la radicalisation de ses adversaires qui ont juré sa défaite. Et contre toute attente, dès son arrivée à la Maison-Blanche, il a introduit dans son sérail les protégés de la finance issus de Wall Street qui n'ont jamais rompu leurs liens avec leur entreprise d'origine. Pas surprenant que dans un tel contexte, la réforme financière qu'il appelle de tous ses vœux et son plan de relance pour l'emploi ne puissent pas se concrétiser.

Ce sont quelques éléments qui ont provoqué ce mouvement d'opposition contre la Bourse et les élites financières. Tout cela a contribué à faire chuter le taux de satisfaction de la population étasunienne à l'égard de son président. La déception se vérifie dans les sondages alors que moins de 50 % de la population est satisfaite de sa gestion. Si, aujourd'hui, il doit partager la frustration des indignés de Wall Street, il lui faudra plus que des slogans pour reconquérir son électorat.

L'autre enjeu qui délégitime le président Obama est son attitude à l'égard de l'environnement. Pensons à la décision du président de ne pas donner suite au règlement visant à resserrer les normes d'émissions sur les particules responsables du smog urbain. Actuellement, les écologistes et les agriculteurs sont en attente de sa décision quant au projet d'oléoduc Keystone XL qui vise à transporter le pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta vers les raffineries du golfe du Mexique.

---

<sup>18</sup> Les frères Koch tirent une bonne partie de leur richesse de l'industrie du pétrole (raffineries et pipelines) et financent généreusement des lobbyistes et des *think tanks* (groupe de réflexion) chargés de remettre en doute le changement climatique.

Encore une fois, le lobby de l'industrie pétrolière est intense, notamment auprès de la secrétaire d'État Hillary Clinton. Saura-t-il résister ?

### **La colère des peuples contre les politiques d'austérité**

Le chroniqueur britannique du *Financial Times*, Gideon Rachman, demandait en septembre dernier la chose suivante : « existe-t-il une humeur mondiale ? » Du côté des exclus du partage de la richesse, il semble que OUI. Il y a actuellement un mouvement de contestation citoyenne contre la corruption et la richesse des élites qui se mobilise partout à travers le monde.

En Europe, dès 2009, des étudiantes et étudiants de Croatie avaient occupé l'Université de Zagreb pendant 34 jours pour contester les frais de scolarité. Ils avaient comme slogan : « Le savoir ne doit pas être traité comme une marchandise<sup>19</sup> ».

Et puis, il y a eu le printemps arabe inachevé qui a permis l'émergence d'une prise de parole citoyenne pour la construction de la démocratie, le respect de la dignité des personnes et la liberté. Printemps qui cherche actuellement à se traduire dans des réformes politiques et économiques essentielles en Tunisie. Printemps qui dans un pays comme l'Égypte est menacé d'un retour en arrière par des autorités militaires qui s'accrochent au pouvoir et qui gangrènent le gouvernement de transition. Printemps qui n'est pas encore arrivé dans des pays comme la Syrie et le Yémen.

Depuis le printemps 2011, l'Europe est aussi le théâtre de manifestations qui se poursuivent inlassablement. La population de la Grèce se soulève contre le régime minceur des services publics, la vente aux enchères du patrimoine national, l'érosion de leur niveau de vie et les diktats économiques que veulent imposer le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne. Actuellement, 90 écoles et universités sont occupées et l'automne risque d'être très chaud, car la patience de la population est à bout. En Italie, lors de la manifestation syndicale monstre du 6 septembre 2011 contre le plan d'austérité et les compressions aux régimes de retraite, on pouvait lire la banderole suivante : « Vous voulez des esclaves, vous aurez des rebelles<sup>20</sup> ».

Au Portugal, la manifestation du 12 mars 2011 n'a pas été un feu de paille. Depuis, on assiste à la prolifération de mouvements sociaux, de campements et d'assemblées populaires partout à travers le pays. Parmi les revendications, on retrouve la nécessité de combattre la précarité au travail, le refus des agences de notation qui « influencent l'économie et, ce faisant, tous les champs politique et

---

<sup>19</sup> INDEX.hr (2011). « Des étudiants contre le "capitalisme universitaire" », *Le Courrier international*, n° 1089 (15 au 21 septembre), p. 22.

<sup>20</sup> CAMPETTI, Loris (2011). « Vous voulez des esclaves, vous aurez des rebelles », *Il Manifesto*, repris par *Le Courrier international*, n° 1089 (15 au 22 septembre), p. 26.

sociaux<sup>21</sup> ». En Espagne, pays au bord de la faillite avec un taux de chômage de 20 %, ce sont des milliers « d'indignés » qui ont perdu espoir de trouver un emploi décent, qui occupent les places publiques et qui débattent de la mondialisation et de la démission des pouvoirs politiques par rapport aux marchés financiers et qui occupent des lieux ou empêchent les expulsions des familles qui ne peuvent plus payer leur loyer. En Grande-Bretagne, le taux de chômage atteint des niveaux sans précédent, particulièrement chez les jeunes. Cette crise de l'emploi a entraîné la colère des exclus, des laissés-pour-compte, et elle a dégénéré en des émeutes en août dernier. Ce qui a été qualifié d'« *émeutes shopping* » était une réaction devant l'absence d'avenir en termes d'éducation, d'emploi, de retraite et une critique de la société de consommation par le pillage des biens qu'ils n'ont jamais les moyens de se procurer.

Au Chili, depuis plus de cinq mois, ce sont les étudiantes et étudiants, et les syndicalistes qui réclament la fin des discriminations et des inégalités sociales dans la santé et le logement, et l'égalité des droits à l'éducation, notamment par le gel des subventions aux universités privées. En Israël, on a créé la « cité des tentes » dans la capitale Tel-Aviv. Là-bas, c'est le coût de la vie qui mobilise la population (toute appartenance politique confondue), la dégradation du système de santé publique et les compressions dans le système de l'éducation. Ce sont l'oligarchie liée aux dirigeants politiques et le régime de Nétanyahou qui sont contestés ainsi que les privilèges accordés aux colons et aux orthodoxes. En Chine et en Inde, ce sont les classes moyennes qui manifestent contre la corruption, notamment dans la construction, et pour des réformes qui permettraient une gestion transparente au sein de l'appareil de l'État.

De ce côté-ci de l'Atlantique, la mobilisation anticapitaliste des « indignés de Wall Street <sup>22</sup> » a pris naissance à New York et s'étend dans d'autres villes étatsuniennes comme Chicago, Los Angeles, Boston, voire Madison au Wisconsin. Le slogan suivant : « "Nous sommes les 99 %" [signifie] que leur seul adversaire, c'est ce 1 % de "riches" [qui accaparent 40 % de la richesse] et leurs lobbies<sup>23</sup> ». Les revendications sont multiples : dénoncer le soutien apporté par les gouvernements aux grandes banques alors que le pays vit une crise industrielle et que le chômage s'accroît ; le détournement de la démocratie par les lobbies omni-puissants ; le sous-financement de l'éducation ; l'augmentation des frais de scolarité et la déception à l'égard des politiques Obama.

Au Québec, il y a eu deux manifestations inspirées des mouvements internationaux plus orientées vers la dénonciation de la corruption et exigeant une enquête publique dans l'industrie de la construction. Prenant le pas sur les manifestations

---

<sup>21</sup> VIEGAS, Catia (2011). « Il se passe ici quelque chose de sublime », *i*, repris par *Le Courrier international*, n° 1089 (15 au 22 septembre), p. 28.

<sup>22</sup> On peut suivre l'évolution de cette mobilisation sur le site [www.occupytogether.org](http://www.occupytogether.org).

<sup>23</sup> AGENCE FRANCE-PRESSE (2011). « Les "indignés" de Wall Street - Même Ben Bernanke dit les comprendre... », *Le Devoir* (5 octobre), p. B-2.



internationales, des centaines de militantes et militants ont occupé le square Victoria le 15 octobre 2011.

Cependant, peu est fait pour secouer l'inertie gouvernementale à l'égard de l'accroissement des inégalités. Pourtant, selon Angel Gurría, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « les inégalités de revenus augmentent sans cesse depuis deux décennies<sup>24</sup> » et deviennent carrément dangereuses, et ce, même dans les pays qui sont reconnus pour leur filet social comme le Canada ou la Suède. Ainsi :

en 2009, au plus fort de la récession, les 100 patrons canadiens les mieux payés ont gagné 6,6 millions de dollars, selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA). Le contraste est frappant par rapport au Canadien moyen qui a gagné 42 990 \$. [...] Au Canada, le 1 % de mieux nantis (les 246 000 privilégiés qui gagnaient plus de 169 000 \$ en 2007) ont touché 14 % des revenus totaux du pays. C'est deux fois plus que dans les années 70.

Quant à la crème de l'élite (les 2 500 personnes gagnant plus de 1,8 million formant 0,01 % de la population), elle a obtenu 2,5 % de l'ensemble des revenus réalisés au pays. Du jamais vu. Il s'agit d'une proportion cinq fois plus élevée que durant les Trente Glorieuses (1945-1973), la période d'Après-guerre où la classe moyenne était à son apogée<sup>25</sup>.

Il est prématuré, actuellement, de cerner toutes les clés de cette contestation internationale. Par contre, il est possible de dégager certaines constantes. En effet, ce qui caractérise ces mouvements, c'est la prise de parole citoyenne dans des assemblées spontanées comme celles des « Los indignados », c'est l'émergence de solutions de rechange à l'éclatement social provoqué par les décisions économiques, c'est la délibération et l'expérimentation de mécanismes de prise de décision démocratiques bref, la reprise du débat politique. « La justice sociale est l'horizon commun d'individus confrontés à des problèmes radicalement différents<sup>26</sup>. »

Ce qui caractérise ces mouvements, c'est l'interpellation des gouvernements, toute allégeance confondue, qui ont permis que le système financier l'emporte sur l'économie réelle et que la spéculation financière soit source de richesse pour de rarissimes gagnants et qui laissent la population à la merci du marché. Partout, les indignés en appellent à l'éthique, à la régulation des forces du marché et à une juste distribution de la richesse, à des emplois réels, à de véritables programmes de santé et au droit inaliénable à l'éducation.

---

<sup>24</sup> GRAMMOND, Stéphanie (2011). « Le fossé se creuse, la classe moyenne s'érode », *La Presse Affaires* (14 mai), p. 2.

<sup>25</sup> GRAMMOND, Stéphanie (2011). « Des salaires dignes des années folles », *La Presse Affaires*, (14 mai), p. 2.

<sup>26</sup> BUDE, Heinz (2011). « Cette jeunesse qui veut un avenir », *Die Zeit*, repris par *Le Courrier international*, n° 1089 (15 au 21 septembre), p. 18.

Ce qui caractérise aussi ces mouvements, c'est le rôle des médias sociaux qui permettent des mobilisations spontanées, des ripostes rapides et, surtout, la circulation des revendications et des débats entre internautes d'un pays, mais aussi entre les internautes de différents pays. Cette communication constante, ce transfert d'information, contribue à alimenter la réflexion et à développer des solidarités internationales donnant ainsi un sens positif à la mondialisation.

En terminant, on ne peut pas passer sous silence l'octroi du prix Nobel de la paix à trois femmes, fait rarissime dans l'histoire de cette institution. La première est la Libérienne Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Libéria. La deuxième est Leymah Gbowee, la « guerrière de la paix », à l'origine d'un mouvement pacifique qui a contribué, à l'aide de la grève du sexe, à mettre un terme à la deuxième guerre civile au Libéria en 2003. La troisième, Tawakkol Karman, est la figure de proue de la contestation contre le président Saleh au Yémen, elle est la première femme arabe et la plus jeune lauréate du prix Nobel de la paix.

## **Conclusion**

Les peuples qui se manifestent à travers le monde réclament le retour d'un État indépendant des officines de la finance. Ils souhaitent le retour d'un État régulateur qui promeut la justice fiscale, économique et sociale. Ces manifestations interpellent notre capacité de mobilisation à long terme, car que sommes-nous prêts à faire pour soutenir les changements économiques et politiques nécessaires ? Sommes-nous prêts à nous commettre pour forcer ces changements ? Tous ces mouvements de contestation à l'échelle internationale sauront-ils résister à l'usure du temps ? Les réponses à ces questions exigent une remise en question de notre rapport au politique, car la crise qui traverse les sociétés est une crise du capitalisme. Cette crise a engendré un cynisme à l'égard de la classe politique et a détourné bien des gens de l'action politique. Une des conséquences du désengagement politique s'observe dans la diminution des taux de participation aux élections, et ce, dans plusieurs pays industrialisés.

Malgré cela, nous observons depuis des décennies des mobilisations partout à travers le monde pour résister au néolibéralisme, créant par le fait même une nouvelle conscience commune. Pensons aux luttes contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), aux Sommets des peuples, au Forum mondial des alternatives, à la Marche mondiale des femmes et aux manifestations contre le G-20 ou le G-8. Aujourd'hui, le défi est de construire un projet alternatif en s'appuyant sur ces mobilisations comme sur les luttes quotidiennes afin d'y engager le plus de forces démocratiques et progressistes pour vraiment changer le système économique et politique en vue d'une société plus juste, plus solidaire.

Annexe 1

